

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1020600: carrières de gravier et de sable exploitées à ciel ouvert dans les provinces d'Anvers, de Flandre occ., de Flandre or., de Limbourg et du Brabant flamand

En vigueur au 01/01/2008 (Dernière actualisation de la page 17/03/2014)

Voir les Sous-secteur 1020601 et 1020602. Le document concernant le champ de compétence est consultable [ici](#).